



# OBERHERGHEIM - FLASH INFOS

## Invitation à tous les bénévoles du village

Le **samedi 21 février 2026**, à partir de 9h, rejoignez nous pour une journée de **plantation** de près de 1400 arbres dans **la forêt du Thurwald** dans le cadre d'une opération de régénération du massif forestier. Ce **partenariat entre les chasseurs du Thurwald et la commune** vise la préservation et la revitalisation de notre forêt commune.

Apportez : gants, chaussures de marche ou bottes, pioche, marteau et bonne humeur.

Si vous souhaitez prendre part à cette journée au grand air, merci de vous inscrire en mairie par mail [mairie@oberhergheim.fr](mailto:mairie@oberhergheim.fr) ou par téléphone au 03 89 49 45 05.



## Les nombreux mécontentements signalés en mairie nous amènent à rappeler les règles en matière de :

### Déjections canines

La mairie reçoit régulièrement des signalements concernant les déjections canines sur les trottoirs et espaces verts de notre village.

Les agents techniques constatent également ces nuisances, y compris dans des secteurs pourtant équipés de bornes canines installées par la commune à différents endroits du village. Chacun peut y trouver des sacs à déjections mis gratuitement à disposition afin de limiter ce phénomène dans les espaces publics.

Le civisme et le bon sens impliquent que chaque propriétaire de chien prévoit et achète lui-même des sacs pour ramasser les déjections de son animal.

Un geste simple qui permet à tous, petits et grands, de se déplacer en toute tranquillité en profitant du paysage plutôt qu'en regardant où poser les pieds.

Faut-il attacher un gendarme à la laisse de chaque chien pour que le village reste propre ? Heureusement, non ! Avec un peu de civisme et quelques sacs bien prévus, nos amis à quatre pattes peuvent continuer à se promener... et nous aussi, sans risquer de marcher dans une surprise !

### Sécurité et hygiène dans les aires de jeux :

L'accès aux aires de jeux est strictement interdit aux chiens et autres animaux comme le rappellent les arrêtés affichés à l'entrée de chaque enceinte. Il est regrettable de constater que cette règle élémentaire de sécurité et d'hygiène ne soit pas toujours respectée.

### Circulation et stationnement : le respect avant tout !

Il a été constaté que certains véhicules circulent à des vitesses excessives à l'entrée sud du village. De plus, il nous a été signalé que certains automobilistes ne respectent pas le sens du giratoire, circulant en contre-sens.

Nous observons également que la **nouvelle zone 30** sur la rue de Rouffach n'est pas toujours respectée.

Enfin, les **problèmes de stationnement** restent récurrents dans plusieurs secteurs du village.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les limitations de vitesse, la signalisation et le stationnement, afin de garantir la sécurité et le bien-être de tous les habitants.

### Cambriolage

Des faits suspects et des cambriolages ont été signalés à Oberhergheim et dans les villages voisins.

- ◇ Contacter la gendarmerie au 17 ou la Brigade d'Ensisheim au 03 89 81 01 30 pour signaler toute personne au comportement suspect, en fournissant sa description et, si possible, la plaque d'immatriculation de son véhicule.
- ◇ Soyez attentifs à votre environnement : vérifiez vos arbres, clôtures ou boîtes aux lettres pour détecter d'éventuels signes particuliers. Ces marques peuvent être utilisées comme **codes de repérage par des malfaiteurs**.



### Un petit rappel de la législation s'impose :

*Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les crottes de son compagnon à quatre pattes s'expose à une contravention.*

# Information des Finances Publiques

## Vous déclarez vos impôts sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ?

Depuis le **15 décembre 2025**, l'espace sécurisé des particuliers, dénommé précédemment "Espace particulier", est devenu "Espace Finances publiques".

Cette transformation permet d'élargir les services proposés, notamment en intégrant la consultation et le paiement de factures de services publics locaux (eau, cantine scolaire, crèche, activités périscolaires, association foncière ...).

Si vous avez décidé de ne plus recevoir de document papier des impôts, toutes les factures des collectivités (Commune, Communauté de Communes, Département ...) vous seront uniquement adressées sur cette plateforme internet (un mail vous informant de la mise à disposition d'une facture devrait tout de même vous parvenir).

Ainsi dans le cadre de la location de salles, de terres ou d'autres facturations communales, nous serons amenés à vous demander de nous transmettre, en complément, votre nom, prénoms, adresse ainsi que votre date et lieu de naissance. Les entreprises quant à elles ont l'obligation de fournir leur numéro SIRET.

Découvrez toutes les actualités des Finances Publiques sur :

<https://www.impots.gouv.fr>

**2<sup>e</sup> FORUM DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE**

**MARDI 3 MARS 2026**  
DE 13<sup>H30</sup> À 16<sup>H30</sup>

**A ENSISHEIM**  
RENDEZ-VOUS DEVANT LE PALAIS DE LA RÉGENCE

**OUVERT À TOUS !**  
Vous souhaitez vous réorienter ? Pas de soucis !  
De nombreux organismes de formations seront présents.

Grand Est | CAP EMPLOI | Région Grand Est | Haut-Rhin | France Travail | Ensisheim

FÉVRIER

**Représentation de théâtre**  
organisée par l'association Ell Damm Theater

Lun 16

**Bus France Service**  
de 13h30 à 16h30 - Mairie

Sam 14 à 20h - salle des fêtes

Dim 15 à 14h30 - salle des fêtes

Ven 20 à 20h - salle des fêtes



MARS

Dim 1er **Livraison choucroute à domicile**  
organisée par l'UNC

Sam 28

**Carnaval des enfants - RDV atelier communal**

**Nouveauté cette année !**

à partir de 11h : petite restauration, buvette et stand de maquillage  
organisés par l'association carnavalesque d'Oberhergheim

Ven 20 **Marché de Printemps**  
à partir de 16h - Place de la mairie  
organisé par l'APEC

À 14h RDV pour la cavalcade des enfants avec la participation de la fanfare des sapeurs-pompiers, suivie de la crémation du bonhomme hiver puis d'une collation à la salle multi-activités

Dim 15 et 22 **Elections municipales**  
salle Multi-activités

Dim 29

**Sentier du Lièvre de Pâques**

salle Multi-activités et sur les berges de l'III  
repas à partir de 11h30 (uniquement sur inscription)  
animation de 13h à 17h  
organisé par le comité des fêtes en partenariat avec les associations du village

**Spectacle de variétés à la salle des fêtes**  
organisé par la Chorale d'Oberhergheim

Sam 14 à 20h et Dim 15 à 14h30

Sam 21 à 20h et Dim 22 à 14h30

Mar 24 **Collecte de sang** de 16h à 19h30  
salle des fêtes  
organisée par l'amicale des donateurs de sang

Lundi 30

**Passage de la balayeuse**

Sam 28 **Collecte SPA**  
de 9h à 13h – devant la caserne des pompiers  
organisée par Valérie KELLER



AVRIL

Lun 6 **Concours de belote**  
13h30 - salle des fêtes  
organisé par la Joie de Vivre

Sam 18

**Collecte pour la lutte contre le cancer**

Porte à porte  
réalisée par l'amicale des donateurs de sang

Ven 10 **Conférence sur les allergies (respiratoires, pollen, graminées...)**

20h - salle des fêtes  
animée par le Dr Laure WOEHRLE  
organisée par l'amicale des donateurs de sang

## MAIRIE

Adresse provisoire :  
30 rue de l'III  
(Officielle 72 rue Principale)  
68127 OBERHERGHEIM

### Horaires d'ouverture :

Lundi 17h-19h  
Mardi à vendredi 10h-12h  
03 89 49 45 05  
[mairie@oberhergheim.fr](mailto:mairie@oberhergheim.fr)

### Directeur de publication :

Corinne SICK

### Rédacteurs :

Stéphanie KARRER,  
Line HAEGY,  
Sabine TRAWALTER,  
Stéphanie MEY,  
Philippe LAPP,  
Agnès LICHTLE,  
Vanessa SUTTER

N° ISSN 3001-4700